

# Education postsecondaire

	Parti conservateur	Parti libéral	NPD	BQ	Parti Vert
Appuie l'adoption d'une loi sur l'enseignement post-secondaire	X	X	✓	X	X
S'engage à augmenter le financement de base destiné à l'éducation postsecondaire	X	X	✓	X	X
Appuie le versement d'une aide financière non remboursable	✓	✓	✓	X	✓

Selon Ressources humaines et Développement social Canada, plus de 75 % des nouveaux emplois exigent une certaine formation et des études postsecondaires. Au cours des dix dernières années, les frais de scolarité des études collégiales et universitaires ont plus que triplé, tandis que le niveau d'endettement des étudiants a plus que doublé.

L'augmentation du coût des études postsecondaires frappe le plus durement les familles qui ont le moins de ressources financières. Les jeunes faisant partie de la tranche de 20 % des familles les plus pauvres au pays ont la moitié moins de chances de s'inscrire à l'université que les jeunes appartenant à la tranche de 20 % des familles les plus fortunées. Les étudiantes et étudiants qui touchent les plus bas revenus paient davantage pour faire des études postsecondaires, étant donné l'important niveau d'endettement à la fin de leurs études et les taux d'intérêt élevés qu'ils paient sur leurs dettes.

L'enseignement postsecondaire relève de la compétence provinciale, mais le gouvernement fédéral a un rôle impor-

tant à jouer pour rendre les études postsecondaires accessibles et abordables. Ce sont les gouvernements provinciaux qui réglementent directement les frais de scolarité. Le gouvernement fédéral verse aux provinces des transferts fiscaux de plusieurs milliards de dollars, mais il ne leur impose aucune exigence quant à la façon dont elles doivent dépenser ces sommes. Les partis politiques et leur chef doivent s'engager à faire preuve de leadership et à défendre une vision fédérale qui accorde à tous des chances égales de poursuivre des études postsecondaires. L'adoption d'une loi sur l'enseignement postsecondaire et la nomination d'un ministre de l'Éducation sont des mesures qui permettraient au gouvernement fédéral de travailler de concert avec les provinces à réduire le coût des études postsecondaires et à plafonner les frais de scolarité tout en veillant à la qualité de l'éducation postsecondaire.

\*Cette analyse repose sur des données publiques disponibles au 10 septembre 2008.

- Q.** Votre parti appuie-t-il l'adoption d'une loi sur l'enseignement postsecondaire et la création d'un ministère fédéral de l'éducation, deux mesures destinées à améliorer la qualité de l'éducation et l'accès aux études collégiales et universitaires?
- Q.** Votre parti augmentera-t-il le financement de base destiné à l'éducation postsecondaire dans le but de réduire les frais de scolarité?